

ACADEMIE DE NICE

ETABLISSEMENT
COLLEGE LE VIGNERET

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU**
Jeudi 12 avril 2018

Installation du conseil d'administration

Année scolaire :	2017/2018
Numéro de séance :	2
Date de convocation :	30/03/18
Présidence de :	Mme CHAUVIN

Quorum :	13
Nombre des présents :	20
Nombre d'absents excusés :	5

Sommaire :		Décision : Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
Rubriques	Questions traitées				Désignation	N°
Préambule	Désignation du secrétaire de séance					
	Adoption du PV DU précédent CA					
	Adoption de l'ordre du jour					
I. Affaires financières	<i>1 Compte financier 2017</i>					
	<i>2 DBM</i>					
	<i>3 Contrats et conventions</i>					
	<i>4 Sorties</i>					
	<i>5 Voyage en Italie</i>					
II. Affaires pédagogiques	<i>1 Calendrier du 3^e trimestre</i>					
	<i>Informations</i>					
Questions diverses	<i>Aucune</i>					

Signatures : Le Président
Magali CHAUVIN

Le Secrétaire de
séance : Mme Gyllensvärd (PEEP)

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom et prénom	P	A	E	Nom et prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	CHAUVIN Magali	X						
	Adjoint								
	Gestionnaire	RÉTEL Sandrine	X						
	CPE	PELLETIER Carole	X						
	agent comptable	Mme TOUSTOU	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Mme SAMAT		X	X				
	Groupement de commune	M. LAURIOL		X	X				
	Commune siège	Mme BOIZIS		X	X				
	Commune siège	Mme CHABRIEL		X	X				
Personnalité qualifiée 1		Mme MORIEUL							
Personnalité qualifiée 2		Mme REVEST	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	M. VERGNES	X			Mme URVOY			
		Mme ROBERT	X			M. LANDRAS			
		Mme CANOLLE	X						
		M. BIOUS	X						
		M. BOSTON	X						
		Mme BLARET	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	M. RACHEDI	X			Mme PISANI			
		Mme MARCHETTI	X						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme GYLLENSVARD	X			Mme DE BRY d'ARCY			
		Mme CORTI	X			Mme CZARNECKI	X		
		Mme PEREZ		X	X	M. CZARNECKI			
		M. CARMELLO	X			Mme BOURRET			
		Mme JOUANNY		X		Mme ALLEMAND			
	Mme PASCAL	X			Mme BARBERIS				
	Elèves	CARMELLO Céleste	X			KANDI Lilia			
		ROUCHOUZE Mathis	X			CZARNECKI Arthur			

Total présents 20

Invités	Nom, prénom et qualité
	Mme TOUSTOU, agent comptable

Préambule				
Désignation du secrétaire de séance Et installation des membres du CA	Mme Gyllensvärd (PEEP)			
Adoption du PV DU précédent CA Du 12/02/2018	Enoncé de la question ou du sujet abordé : PV du précédent CA Du 12/02/2018			
	Présentation / contexte :			
	Commentaires / débat : M. CARMELLO précise que ses propos ont été mal retranscrits à la page 6 du PV: Il a proposé 1h d'AP en anglais sur tous les niveaux et pas seulement en 5ème. La modification est donc faite. Mme CHAUVIN précise que seul le poste de technologie de Mme SAURIN sera supprimé. En revanche, le poste de SVT de M. FUGER sera maintenu. Mme ROBERT rajoute qu'il avait cependant le droit de le refuser, mais qu'il avait fait le choix d'accepter. M. CARMELLO tient à préciser qu'à la dernière page du PV, ses propos ont été mal retranscrits. Il souhaite qu'il soit précisé qu'on lui a refusé de lui donner des réponses aux questions posées lors des CA précédents. Il exige à présent que ces points soient traités au sein de l'assemblée. Mme CHAUVIN dit que les réponses ont été données depuis aux enseignants qui les posaient et qu'elle ne répondrait plus. Elle précise à M. Caramello qu'il peut voter contre l'approbation du procès verbal. La séance est suspendue à 17h50 sur décision de Mme La Principale le temps que la sérénité inhérente à la solennité de l'instance revienne. La séance reprend finalement à 17h55, sans Mme ROBERT.			
	Votes	Pour :	16	N° d'acte (selon point évoqué) :
		Contre :	2	
	Abstentions :	0		
Adoption de l'ordre du jour	Enoncé de la question ou du sujet abordé :			
	Présentation / contexte : Mme CHAUVIN énumère les différents points à l'ordre du jour.			
	Commentaires / débat : inversion de l'ordre des points en raison des impératifs horaires de Mme L'agent comptable			
	Votes	Pour :	19	N° d'acte (selon point évoqué) :
		Contre :	0	
	Abstentions :	0		
I. Affaires financières				
1	Enoncé de la question ou du sujet abordé : La DBM pour information est présentée ici suite aux subventions tardives. Ce point a été donné à titre informatif et n'a pas à être soumis au vote.			

<p>Présentation / contexte : Mme CHAUVIN remercie Mme TOUSTOU, Agent comptable de sa présence pour présenter le Compte financier.</p>

Commentaires / débat :

Approbation et affectation du résultat.

Support : diaporama

Le compte financier 2017 arrête les comptes de l'année écoulée et répond aux modalités induites par la réforme du cadre budgétaire et comptable :

Obligation est faite de présenter 2 rapports :

- celui de l'ordonnateur qui est davantage politique, qui analyse l'exécution du budget prévisionnel
- celui de l'agent comptable qui rend compte de la gestion financière et établit le résultat de l'exercice.

Mme RÉTEL donne des explications en commentant le rapport de l'ordonnateur au travers des différents services.

Mme Rétel indique que le budget apparaît comme un instrument de réalisation des objectifs pédagogiques et procède à la présentation du budget initial et du budget final. Elle explique les différents postes de dépenses et de recettes et leurs évolutions.

Mme Rétel invite les professeurs à chiffrer leurs projets avant le prochain CA.

Elle précise que le collège est en attente d'un renouvellement de la convention pour l'utilisation du gymnase depuis le mois de septembre. La mairie du Castellet ne l'a pas signée et souhaite qu'elle soit réécrite par le département. Ceci crée une absence de cadre juridique et budgétaire. Le collège est uniquement couvert et responsable pendant les horaires scolaires. En dehors de ces horaires, c'est la mairie du Castellet qui en a la responsabilité.

M. CAMELLO propose que, tant que la nouvelle convention n'est pas signée, le gymnase soit fermé au public.

Les factures de viabilisation devraient être payées à 2/3 par le collège selon les horaires d'utilisation et à 1/3 par la mairie. L'établissement vieillit et il y a des dégradations. Mme RETEL tient à remercier M.

RACHEDI qui veille à l'entretien du gymnase.

Mme Chauvin précise que les PPMS (les équipements d'alarmes) dont le coût financier est pris en charge par le Conseil départemental impacte le budget du département dont la priorité est la sécurisation de l'établissement et du bâti. De ce fait, ils ne peuvent plus investir autant qu'avant sur le pédagogique.

L'agent comptable, Mme TOUSTOU, présente ensuite l'analyse financière.

Elle tient à mettre en avant la bonne collaboration entre le chef d'établissement, la comptable et son assistante qui font un énorme travail. Même s'il s'agit d'un travail peu mis en avant, ils savent être à l'écoute des parents et de leurs éventuelles difficultés pour essayer de trouver une solution. Ceci porte ses fruits et Mme TOUSTOU les félicite.

Elle rappelle cependant que l'apparente santé financière d'un collège peut rapidement basculer suite à des dépenses imprévues.

Mme TOUSTOU s'appuie sur l'exemple de la restauration scolaire : Si les créances venaient subitement à croître de façon inconsidérée, cet équilibre budgétaire pourrait alors être remis en cause et présenter un réel danger.

Mme RETEL remarque enfin que la possibilité de payer en carte bleue apporte une plus grande souplesse aux parents pour les échéances de paiement. Cela permet également d'éviter la perte des chèques avant leur encaissement à Créteil.

Mme Marchetti est absente lors du vote.

Pour information

Votes

Pour :

17

N° d'acte:27

Contre

0

Abstention

0

2	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Affectation du résultat			
	Présentation / contexte Mme Marchetti rentre dans la salle. L'affectation du résultat en une seule et unique réserve a été approuvée.			
	Commentaires / débat :			
	<i>Pour information</i>			
Votes	<i>Pour :</i>	18	N° d'acte:26	
	<i>Contre :</i>	0		
	<i>Abstentions :</i>	0		
3	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Contrats et Conventions			
	Présentation / contexte : Convention mallette pédagogique Arts Plastiques L'hôtel des Arts a prêté gracieusement cette mallette, mais il faut prendre une assurance complémentaire auprès de la MAIF pour la valeur de l'objet d'art.			
	Commentaires / débat :			
	<i>Pour information</i>			
Votes	<i>Pour :</i>	18	N° d'acte:23	
	<i>Contre :</i>	0		
	<i>Abstentions :</i>	0		
4	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Contrats et Conventions			
	Présentation / contexte : Convention ETD, entretien du matériel de cuisine			
	Commentaires / débat : Le prestataire de la maintenance de la cuisine est efficace et réactif aussi bien pour le chaud et le froid, que pour la laverie. Mme RETEL demande le renouvellement de la convention.			
	<i>Pour information</i>			
Votes	<i>Pour :</i>	18	N° d'acte:22	
	<i>Contre :</i>	0		
	<i>Abstentions :</i>	0		
5	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Contrats et Conventions			
	Présentation / contexte : - Convention TurboSelf			
	Commentaires / débat : Le nombre de connexion pour le paiement en ligne de la cantine va être réduit de 1.000 à 500 par an. Ce nouveau contrat renouvelable annuellement peut-être prolongé pendant 3 ans.			
	<i>Pour information</i>			
Votes	<i>Pour :</i>	18	N° d'acte :28	
	<i>Contre :</i>	0		
	<i>Abstentions :</i>	0		

6	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Sortie « Collège au cinéma »			
	Présentation / contexte : 4eA et 4eB le 16 mai			
	Commentaires / débat : Ce point sera revu au prochain CA.			
	<i>Pour information</i>	<i>Abstentions :</i>		
<i>Votes</i>			<i>N° d'acte (selon point évoqué) :</i>	
Enoncé de la question ou du sujet abordé : Voyage				
Présentation / contexte : principe du Séjour en Italie pour les 4 ^e /3 ^e en du 28 au 30 mai 2018				
Commentaires / débat : Organisatrice Mme BUERI à CARRARA (architecture et culture) pour 49 élèves de 4 ^e /3 ^e Italianistes et 4 accompagnateurs du lundi au mercredi soit deux nuitées (pension complète en hôtellerie). Le principe a déjà été voté au précédent CA. Il s'agit de voter ici le financement. La proposition des «Cahiers de voyages de la Moselle » a été retenue. 4 La mairie du Castellet apportera une aide de 14,30 Euros par élève quel que soit leur commune d'origine. Ceci permettra de réduire le coût du voyage pour les familles à 140 Euros par élève. Le Foyer ou le Fond Social pourra aider certaines familles qui en feront la demande. Le coût des accompagnateurs sera payé par les activités pédagogiques complémentaires. Mathis, élève délégué, regrette que rien ne soit organisé pour les élèves hispanisants.				
<i>Pour information</i>	<i>Abstentions :</i>			
<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	18	<i>N° d'acte:24</i>	
	<i>Contre :</i>	0		
	<i>Abstentions :</i>	0		
Enoncé de la question ou du sujet abordé : Sortie à La grande Motte				
Présentation / contexte : Projet porté par M. Landras pour les 3eA et 3eB le jeudi 7 juin.				
5	Commentaires / débat :			
	<i>Pour information</i>	<i>Abstentions</i>		
	<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	18	<i>N° d'acte:25</i>
		<i>Contre :</i>	0	
<i>Abstentions :</i>		0		
5	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Sortie escalade en 5e			
	Présentation / contexte : Projet porté par l'EPS /escalade en 5 ^e fin mai /début juin Les élèves vont faire 2h d'activité au Mont Faron. Le financement sera voté au prochain CA.			
	Commentaires / débat :			
	<i>Pour information</i>	<i>Abstentions</i>		

Votes	Pour :		N° d'acte (selon point évoqué) :
	Contre :		
	Abstentions :		

II. Affaires pédagogiques

Enoncé de la question ou du sujet abordé : Calendrier du 3^e trimestre			
Présentation / contexte			
<p>Commentaires / débat : Le calendrier national fait que pendant la semaine de l'Ascension, il n'y aura que 3 journées de cours.</p> <p>Le 27 juin 2018 aura lieu la constitution des classes. Si les familles désirent que leur enfant se retrouve avec un autre élève dans la même classe pour des raisons de covoiturage notamment, les deux familles devront faire parvenir un courrier cosigné à la direction avant cette date.</p> <p>Mathis, élu des élèves, fait un compte-rendu de la réunion du CVC qui a eu lieu le 10 avril 2018. Le projet d'organiser l'année scolaire en semestres, et non plus en trimestres, sera étudié courant mai.</p> <p>Mme CHAUVIN, Mme CANOLLE et M. VERGNES évoquent brièvement le déroulement de la journée du 17 avril 2018 qui célébrera les 10 ans du collège.</p>			
Pour information			
Avis	Pour :		N° d'acte (selon point évoqué) :
	Contre :		
	Abstentions :		

Sans questions diverses Mme CHAUVIN informe les membres du CA que la prochaine séance du CA est prévue pour le 14 mai avec une commission permanente sur le projet d'établissement et le prélèvement sur fonds de réserves

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h05